

Madame, Monsieur, Chers parents,

La méningite est connue pour être une maladie grave. Elle se transmet par des contacts rapprochés, notamment à l'école.

Si une méningite survient dans la classe de votre enfant, pour éviter la contagion, un traitement préventif doit être donné le plus rapidement possible aux proches (famille, école). Uniquement dans ce cas précis, nous vous proposons d'administrer à votre enfant ce traitement préventif directement à l'école, gratuitement et le plus vite possible. Il s'agit d'un antibiotique en prise unique. Cet antibiotique reste nécessaire même si votre enfant est vacciné pour certaines souches de méningite.

Nous ne pouvons bien évidemment pas agir sans votre accord. Afin d'être le plus efficace possible le jour où cette situation se présenterait, merci de bien vouloir nous transmettre votre position via le formulaire ci-dessous.

En cas de refus d'administration à l'école, il sera nécessaire de contacter rapidement votre médecin traitant afin qu'il prescrive à votre enfant ce même traitement préventif.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions de croire, chers parents, à notre meilleure attention.

Dr. S. GRAAS,
Médecin Coordinateur.

**AUTORISATION D'ADMINISTRER UN TRAITEMENT PRÉVENTIF
VALABLE POUR L'ENSEMBLE DE LA SCOLARITÉ**

Je soussigné(e) : père, mère, responsable légal de
NOM : Prénom :
Date de naissance : N° National :
Nationalité : Ecole : Classe :
Dernière école fréquentée :

- Autorise** le médecin scolaire à donner à mon enfant, le traitement préventif contre le méningocoque en cas de nécessité. Je conserve le droit de révoquer la présente autorisation à tout moment.
- N'autorise pas** le médecin scolaire à donner à mon enfant le traitement préventif mais je m'engage à consulter mon médecin traitant dans les 24 heures afin de lui faire prescrire le traitement.

Date :
GSM :

Signature :